

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7320909701**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7320909701>

Cette annonce a été mise en ligne le **28 février 2023** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **61 - ORNE**

*BPMH*

*Société à responsabilité limitée  
transformée en société civile immobilière  
au capital de 8 000 euros  
Siège social : Le Petit Moulin,  
61570 BOISCHAMPRE  
480 728 450 RCS ALENCON*

### AVIS DE PUBLICITÉ

Suivant délibération en date du 31 décembre 2022, la collectivité des associés a :

- préalablement modifié son objet social, puis
- décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en société civile immobilière à compter du 31 décembre 2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 80 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Objet :

Ancienne mention :

« 1. L'activité de marchande de biens consistant en l'achat et la revente d'immeubles bâtis ou non bâtis ; l'achat, la vente ou la location-gérance de fonds de commerce ; la souscription, l'achat, la vente d'actions ou de parts de sociétés immobilières donnant vocation à une attribution de ; locaux en jouissance de propriété ; l'achat, la vente de parts non négociables lorsque l'actif social

comprend un immeuble ou un fonds de commerce ; et après l'obtention des autorisations nécessaires, l'exercice d'agence immobilière pour : les ventes d'immeubles ; la gestion immobilière ;

2. la maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'ouvrage déléguée ou l'assistance à la maîtrise d'ouvrage d'opérations de constructions d'immeubles et, à cet effet la conclusion de tout contrat participant à l'acte de construire avec les intervenants nécessaires et notamment architectes, BRT, entreprises générales ou de second uvre, la prise des assurances nécessaires à couvrir les sujétions légales du constructeur. »

Nouvelle mention :

« L'acquisition de tout immeuble, bâti ou non bâti, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. »

Sous sa nouvelle forme, la Société continue d'être gérée par :

Monsieur Bernard PASQUIER, demeurant Le Petit Moulin 61570 BOISCHAMPRE, qui a été confirmé dans ses fonctions pour une durée illimitée.

Pour avis

La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.*

*Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT  
Directeur de Médialex

